Province de Québec, Municipalité de la Paroisse de Sainte-Anne-de-Sabrevois.

Procès-verbal de la session régulière de l'assemblée du conseil municipal de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sabrevois tenue le lundi 11 janvier 2021, à 19h30, en vidéoconférence (ZOOM), sous la présidence du Maire M. Jacques Lavallée.

Conseillers(ères) présents(es) : Mmes Nathalie Bonneville
Micheline Lebel
Mikaëlle Rolland

MM. Yvan Bessette
Guy Chamberland
Frédéric Bélisle

QUORUM

Le secrétaire-trésorier, Fredy Serreyn, est présent.
La secrétaire-trésorière adjointe, Mme Marijke Wynants, est présente.

2021-01-001 **Ouverture de l'assemblée**

Il est proposé par Mme Mikaëlle Rolland, et appuyé par M. Guy Chamberland :

L'ouverture de l'assemblée à 19h10.

Adoptée à l'unanimité

2021-01-002 **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par M. Frédéric Bélisle, et appuyé par M. Yvan Bessette :

L'adoption de l'ordre du jour tel que présenté, en laissant le point varia **ouvert.**

Adoptée à l'unanimité

2021-01-003 **Rapport de l'inspecteur pour le mois de décembre 2020**

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil ont individuellement pris connaissance du rapport de l'inspecteur du mois de décembre 2020;

Il est proposé par Mme Micheline Lebel, et appuyé par M. Guy Chamberland :

D'adopter le rapport des permis émis du mois décembre 2020, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

2021-01-004 **Présentation des propositions de modifications aux règlements d'urbanisme**

CONSIDÉRANT la présentation du document d'analyse préliminaire pour une éventuelle refonte règlementaire ;

Il est proposé par Mme Mikaëlle Rolland, et appuyé par M. Guy Chamberland :

De demander une offre de service par l'entreprise GESTIM, pour la révision des instruments règlementaires d'urbanisme.

Adoptée à l'unanimité

2021-01-005 **Adoption des procès-verbaux de l'assemblée régulières et publique du 7 décembre 2020**

CONSIDÉRANT La modification du point 2020-12-017.1 afin d'ajouter le montant de 300$ à titre d'appui à la maison Hina.

Il est proposé par M. Frédéric Bélisle, et appuyé par M. Guy Chamberland :

D'adopter les procès-verbaux après correction du point 2020-12-017.1 du procès-verbal de l'assemblée régulière du 7 décembre 2020.

Adoptée à l'unanimité

2021-01-006 **Adoption du règlement 198-25**

CONSIDÉRANT qu'une copie du Règlement de taxation et d'imposition 2021 no 198-25 a été préalablement, remise à chaque membre du Conseil, ce qui dispense de lecture;

Il est proposé par Mme Nathalie Bonneville, et appuyé par M. Guy Chamberland :

Que le Conseil adopte le règlement de taxation et d'imposition 2021, #198-24.

De procéder à l'affichage et l'avis de promulgation, tel que stipulé par la Loi.

Adoptée à l'unanimité

2021-01-007 **Étude d'opportunité, gestion de l'eau pluviale écoresponsable et pôle de mobilité durable**

CONSIDÉRANT que l'eau potable desservant le module de jeu d'eau récemment installé au parc Denis Rolland n'est pas récupérée;

CONSIDÉRANT qu'il serait possible d'enfouir un réservoir près du centre communautaire afin d'emmagasiner l'eau et de pouvoir la redistribuer aux agriculteurs lors de sécheresses;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt de la municipalité de créer un lien cyclable à l'intérieur du périmètre urbain, en prévision des liens cyclables éventuels entre Saint-Jean-sur-Richelieu et Venise-en-Québec;

CONSIDÉRANT que les frais encourus par l'étude de faisabilité d'environ 11 000 $ peuvent être entièrement remboursés par une subvention;

CONSIDÉRANT que la demande de subvention sera déposée par Les Ateliers UBLO à la Fédération Canadienne des Municipalités (FCM) d'ici la fin janvier 2021.

Il est proposé par M. Jacques Lavallée, et appuyé par Mme Micheline Lebel :

D'accepter l'offre de service des Ateliers UBLO pour la préparation de l'étude de faisabilité du projet ainsi que le mandat de transmettre la demande de subvention.

Adoptée à l'unanimité

2021-01-008 **Nomination du consultant juridique et représentant à la Cour Municipale**

CONSIDÉRANT les antécédents de service de la firme en 2020;

CONSIDÉRANT certains dossiers déjà en procédures.

Il est proposé par M. Guy Chamberland, et appuyé par M. Frédéric Bélisle :

De confier le mandat de représentant juridique au cabinet "VOX avocats" à titre de consultant juridique et représentant de la Municipalité auprès de la Cour Municipale ;

Adoptée à l'unanimité

2021-01-009 **Déploiement d'Internet haute vitesse – Appui à DIHR**

CONSIDÉRANT que l'Internet haute vitesse est un service essentiel pour les communautés de même qu'un levier de développement économique;

CONSIDÉRANT que les municipalités du territoire du Haut-Richelieu, soit Henryville, Lacolle, Mont-Saint-Grégoire, Noyan, Saint-Alexandre, Saint-Blaise-sur-Richelieu, Saint-Georges-de-Clarenceville, Saint-Jean-sur-Richelieu, Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, Saint-Sébastien, Saint-Valentin, Sainte-Anne-de-Sabrevois, Sainte-Brigide-d'Iberville et Venise-en-Québec ne sont toujours pas entièrement desservies;

CONSIDÉRANT que le gouvernement fédéral a constitué un nouveau Fonds pour la large bande universelle ayant 4 volets;

Il est proposé par Mme Nathalie Bonneville, et appuyé par M. Yvan Bessette :

Que le préambule de la présente en fasse partie intégrante;

Que le conseil de la Sainte-Anne-de Sabrevois appuie les démarches de Développement Innovations Haut-Richelieu (IHR télécom) en vue d'obtenir de l'aide financière du nouveau Fonds pour la large bande universelle et ce, en vue de la finalisation de la desserte en Internet haute vitesse dans l'ensemble des municipalités du territoire du Haut-Richelieu ;

D'appuyer leur demande d'aide financière pour la finalisation de la desserte de secteurs non desservis.

Adoptée à l'unanimité

2021-01-010 **Politique pour le prêt ou location de la déchiqueteuse**

CONSIDÉRANT que la municipalité est maintenant desservie par Compo Haut-Richelieu et que cette dernière offre le service;

CONSIDÉRANT que par souci d'équité, les employés municipaux ne doivent plus offrir ce service à la demande des citoyens;

CONSIDÉRANT la complexité d'effectuer des locations de la déchiqueteuse (tarifs, réparations, risques, responsabilités, etc.)

Il est proposé par M. Yvan Bessette, et appuyé par Mme Micheline Lebel :

D'utiliser la déchiqueteuse aux fins de la Municipalité uniquement.

Adoptée à l'unanimité

2021-01-011 **Renouvellement de la proposition d'assurance Mutuelle des Municipalités du Québec MMQ**

CONSIDÉRANT la réception de la proposition d'assurances relative à couvertures des risques pour les biens et responsabilités des activités de la Municipalité ;

Il est proposé par M. Guy Chamberland, et appuyé par M. Yvan Bessette :

De Renouveler la police d'assurance auprès de la Mutuelle des Municipalités du Québec.

Adoptée à l'unanimité

2021-01-012 **Adhésion annuelle à la Fédération Québécoise des Municipalités FQM et ADMQ**

CONSIDÉRANT que la Municipalité a reçu la demande de renouvellement concernant la cotisation annuelle 2021 de la FQM;

CONSIDÉRANT la proposition d'adhésion à l'association des directeurs municipaux du Québec :

Il est proposé par M. Guy Chamberland, et appuyé par Mme Micheline Lebel :

D'autoriser le renouvellement de la cotisation de la FQM ainsi que l'adhésion à ADMQ pour l'année 2021.

Adoptée à l'unanimité

2021-01-013 **Dates prédéterminées des séances régulières du Conseil**

CONSIDÉRANT que lors de la première séance annuelle du Conseil municipal, celui-ci doit adopter le calendrier des réunions publiques mensuelles pour l'année en cours, conformément aux dispositions du Code Municipal du Québec;

Il est proposé par Mme Micheline Lebel, et appuyé par Mme Mikaëlle Rolland :

D'adopter le calendrier suivant fixant les dates des réunions régulières du Conseil pour 2021: 1er février, 1er mars, 6 avril, 3 mai, 7 juin, 5 juillet, 9 août, 7 septembre, 4 octobre, 8 novembre et 6 décembre.

Adoptée à l'unanimité

2021-01-014 **Dépenses du mois de décembre 2020 à être autorisées**

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil ont reçu la liste des dépenses du mois décembre 2020 et que ceux-ci confirment en avoir pris connaissance.

Il est proposé par M. Frédéric Bélisle, et appuyé par Mme Micheline Lebel :

D'autoriser les factures et le paiement des dépenses du mois de décembre 2020 et ce, tels que présentés dans le rapport mensuel.

Avec la certification de fonds disponibles par le secrétaire-trésorier.

Adoptée à l'unanimité

2021-01-015 **Correspondance**

2021-01-015.1 **Conseil national des chômeurs**

CONSIDÉRANT les programmes de prestation canadienne d'urgence et prestation pour la relance économiques et autres programme d'assistance pour les travailleurs affectés par la crise sanitaire;

CONSIDÉRANT que la réforme permanente du système d'assurance-emploi doit être réalisée, comportant une couverture

élargie et des protections améliorées assurant un nouvel équilibre;

Il est proposé par M. Jacques Lavallée, et appuyé par Mme Micheline Lebel :

D'appuyer la demande du Conseil national des Chômeurs auprès du Gouvernement Fédéral de moderniser les modalités de l'assurance-emploi.

Adoptée à l'unanimité

2021-01-015.2 **Loi Canadienne sur l'assurance médicament**

CONSIDÉRANT que les députés cherchent à obtenir l'appui des municipalités pour le projet de loi C-213, qui vise à établir un régime public et universel d'assurance-médicaments, fondé sur les mêmes principes que le régime public et universel de soins de santé du Canada, soit la gestion publique, l'intégralité, l'universalité, la transférabilité, et l'accessibilité;

CONSIDÉRANT qu'il est approprié de soutenir cette initiative.

Il est proposé par M. Guy Chamberland, et appuyé par M. Yvan Bessette :

D'appuyer la demande auprès du Gouvernement Fédéral de moderniser les modalités de l'assurance-médicaments et de soutenir le projet de loi C-213.

2021-01-015.3 **Vocation du bâtiment de l'ancienne Caisse Populaire**

CONSIDÉRANT l'intérêt de M. Hugues Lareau d'acquérir le bâtiment de l'ancienne Caisse Populaire afin d'y construire des logements;

Le Conseils propose :

De conserver le bâtiment de l'ancienne Caisse populaire pour le moment afin d'étudier d'autres possibilités.

2020-01-016 **Varia**

2020-01-016.1 **Assistance technique pour l'évaluation des projets d'infrastructures routières**

CONSIDÉRANT une offre de service de la firme d'ingénieur "Tétra-Tech" pour un montant forfaitaire de 4 750 $.

Il est proposé par M. Jacques Lavallée, et appuyé par M. Guy Chamberland :

De confier le mandat technique d'évaluation des routes et des ponts de la municipalité à la firme Tétra-Tech, afin de préparer les différents programmes d'aide financière.

Adoptée à l'unanimité

2021-01-020 **Fermeture de l'assemblée-**

Il est proposé par Mme Micheline Lebel, et appuyé par M. Jacques Lavallée :

La fermeture de l'assemblée à 8h44.

Adoptée à l'unanimité

Jacques Lavallée

M. Jacques Lavallée
Maire

M. Fredy Serreyn
Secrétaire-Trésorier